

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2020

Stratégie d'intervention territoriale de l'ANCT : une opportunité de renforcer l'Alliance des territoires, chère à France urbaine

La Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales Jacqueline Gourault a adressé aux Préfets, le 1^{er} juin 2020, l'instruction relative à la stratégie d'intervention territoriale de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

France urbaine se félicite d'y retrouver plusieurs principes qu'elle avait portés au moment de la création de l'ANCT, et qui devront contribuer au renforcement, plus que jamais nécessaire, de l'Alliance des territoires s'ils se concrétisent au niveau local.

En matière d'ingénierie, France urbaine note avec intérêt la volonté de la Ministre de la Cohésion des territoires de consacrer une approche ascendante, fondée sur la subsidiarité et visant à recourir en premier lieu à la solidarité interterritoriale. **Les territoires urbains sont prêts à prendre toute leur part dans la construction de solutions d'ingénierie collectives avec les territoires voisins.** En créant des pôles métropolitains, en signant des contrats de réciprocité, en mettant en place des dispositifs de coopération multiples, ils sont engagés de longue date dans cette voie essentielle à une Alliance des territoires en actes.

Ce partage territorial d'ingénierie, tout comme le mécénat de compétences, sont défendus par France urbaine et ce, depuis sa création, comme des leviers essentiels pour permettre à chaque collectivité, quelle que soit sa taille, d'élaborer son projet de territoire.

Cette même philosophie devra s'appliquer en matière de financement. France urbaine sera attentive à la réelle association des territoires aux comités régionaux des financeurs, qui ont vocation à réunir toutes les ressources disponibles, et à les faire converger autour de projets de territoire partagés.

Enfin, **France urbaine rappelle que la création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires représente une opportunité majeure d'un renforcement du dialogue entre l'Etat et les collectivités**, et doit permettre de faire advenir une contractualisation renouvelée, ascendante et assise sur des projets de territoires intégrateurs. Au-delà de l'Alliance des territoires, **des enjeux spécifiques aux territoires denses devront trouver leur place dans les missions de l'ANCT, au service de la cohésion nationale.**

Contacts Presse

France urbaine

Benoît CORMIER

06 40 86 45 38

b.cormier@franceurbaine.org

O2P

Olivia PENICHO

06 07 08 91 47

o.penichou@o2p-conseil.com